

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 2 juin 2016

HEURE	REMARQUES
10 h 01	Reprise de l'audience du 1 <sup>er</sup> juin 2016
10 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
10 h 02	M <sup>e</sup> Éric Dunberry (HQT) donne un complément de réponse à la question posée par M <sup>e</sup> Rozon sur la réouverture d'enquête
10 h 15	<u>M<sup>e</sup> Dunberry dépose :</u>  Au dossier R-3959-2016 : Extraits des notes sténographiques de la rencontre préparatoire du 20 janvier 2015, dossier R-3888-2014, vol. 1, non cotés  Au dossier R-3959-2016 : Lettre de la Régie en date du 16 janvier 2015 adressée aux participants du dossier R-3888-2014, non cotée
10 h 23	Fin des représentations de M <sup>e</sup> Dunberry
10 h 23	M <sup>e</sup> Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ) demande une réouverture d'enquête car il a été avisé ce matin par M. Luc Boulanger que ce dernier avait personnellement constaté lors des audiences dans le dossier R-3888-2014 qu'il y avait des représentants du Producteur dans la salle, car ces derniers se sont identifiés à lui comme tel
10 h 24	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP) mentionne qu'il aimerait consulter ses clients à ce sujet
10 h 24 à 10 h 26	Discussions entre M <sup>e</sup> Pelletier, M <sup>e</sup> Lussier et M <sup>e</sup> Rozon sur la procédure à adopter quant à la réouverture d'enquête, au terme desquelles, M <sup>e</sup> Rozon indique que des vérifications seront faites par M <sup>e</sup> Pelletier et M <sup>e</sup> Lussier durant la pause
10 h 26	M <sup>e</sup> Rozon annonce que l'audience se poursuivra sans doute jusqu'à 16 h -16 h 15 aujourd'hui
10 h 27	M <sup>e</sup> André Turmel (NLH) indique qu'il ne sera disponible que jusqu'à 16 h
10 h 27 à 10 h 29	Poursuite des discussions entre M <sup>e</sup> Pelletier, M <sup>e</sup> Lussier et M <sup>e</sup> Rozon sur la procédure à adopter quant à la réouverture d'enquête
10 h 29	M <sup>e</sup> Steve Cadrin (ACEFO et FCEI) suggère de trancher la question de la réouverture d'enquête avant que M <sup>e</sup> Lussier ne débute sa plaidoirie
10 h 30	M <sup>e</sup> Rozon indique que ça ne devrait pas avoir d'incidence sur la plaidoirie de M <sup>e</sup> Lussier et demande à ce dernier s'il est prêt à débiter son argumentation
10 h 31	M <sup>e</sup> Lussier répond par l'affirmative
10 h 32	Argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier dans le dossier R-3961-2016
10 h 35	<u>M<sup>e</sup> Lussier dépose :</u>  Aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016 : Extraits de la Charte des droits et libertés de la personne, non cotés
10 h 36	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
10 h 40	<u>M<sup>e</sup> Lussier dépose :</u>

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 2 juin 2016

HEURE	REMARQUES
	Aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016 : Droit administratif – Fascicule 13 Équité procédurale, non coté
10 h 41	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
10 h 59	<u>M<sup>e</sup> Lussier dépose :</u>  Aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016 : Jugement de la Cour d'appel - Ville de Gatineau c. Maurice Raymond No. 500-09-001489-913, non coté Jugement de la Cour d'appel Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher et al. c. A... G... et als., 10 décembre 2009, dossier no. 500-09-019694-090, non coté Jugement de la Cour supérieure du 18 février 1994 Syndicat des employé(e)s de métiers d'Hydro-Québec, section locale 1500 (SCFP-FTQ) c. M <sup>e</sup> Marc Gravel, dossier no. 500-05015131-939, non coté Jugement de la Cour suprême du Canada, Montana et al. c. Les développements du Saguenay Ltée et al., 26 mars 1975, non coté
11 h	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
11 h 11	<u>M<sup>e</sup> Lussier dépose :</u>  Aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016 : Extraits du Code de procédure civile – Commentaires et annotations, vol. 1 articles 1 à 390, non cotés
11 h 12	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
11 h 18	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 30
11 h 33	Reprise de l'audience
11 h 33	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
12 h 15	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 31	Reprise de l'audience
13 h 31	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
14 h 05	<u>M<sup>e</sup> Lussier dépose :</u>  Aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016 : Décision D-2009-088 rendue le 8 juillet 2009 par la Régie de l'énergie dans le dossier R-3686-2009, non cotée Décision D-2009-134 rendue le 14 octobre 2009 par la Régie de l'énergie dans le dossier R-3669-2008, non cotée
14 h 05	Poursuite de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier
14 h 07	Fin de l'argumentation finale d'HQP par M <sup>e</sup> Lussier

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 2 juin 2016

HEURE	REMARQUES
14 h 07	Questions de clarification par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) à M <sup>e</sup> Lussier
14 h 11	Fin des questions de clarification par M <sup>e</sup> Turmel à M <sup>e</sup> Lussier
14 h 12	Questions de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Lussier
14 h 19	Fin des questions de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Lussier
14 h 20	M <sup>e</sup> Rozon demande à M <sup>e</sup> Lussier quelle est sa décision à l'égard de la réouverture d'enquête
14 h 20	M <sup>e</sup> Lussier indique qu'il est d'accord pour que M <sup>e</sup> Pelletier fasse entendre son témoin M. Luc Boulanger. M <sup>e</sup> Lussier, s'il le juge nécessaire, le contre-interrogera et pourra présenter une contre-preuve
14 h 21	<u>Affirmation solennelle :</u>  Luc Boulanger, directeur exécutif de l'AQCIE, 1010, rue Sherbrooke à Montréal
14 h 22	Interrogatoire du témoin Boulanger par M <sup>e</sup> Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
14 h 26	Fin de l'interrogatoire du témoin Boulanger par M <sup>e</sup> Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
14 h 27	Contre-interrogatoire du témoin Boulanger par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP
14 h 30	Fin du contre-interrogatoire du témoin Boulanger par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP
14 h 31	M <sup>e</sup> Lussier appelle M. Stéphane Verret à titre de témoin
14 h 31	<u>Affirmation solennelle :</u>  Stéphane Verret, directeur commercial, Hydro-Québec TransÉnergie, Complexe Desjardins, 19 <sup>e</sup> étage, Tour Est, Montréal
14 h 32	Interrogatoire du témoin Verret par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP
14 h 34	Fin de l'interrogatoire du témoin Verret par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP
14 h 34	Pas de contre-interrogatoire du témoin Verret par M <sup>e</sup> Pelletier
14 h 35	Le témoin Verret est libéré
14 h 35	M <sup>e</sup> Lussier appelle Mme Sonia St-Arnaud à titre de témoin
14 h 36	<u>Affirmation solennelle :</u>  Sonia St-Arnaud, CPA CA, Hydro-Québec Production, 75, René-Lévesque Ouest, Montréal
14 h 37	Interrogatoire du témoin St-Arnaud par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP
14 h 38	Fin de l'interrogatoire du témoin St-Arnaud par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 2 juin 2016

HEURE	REMARQUES
14 h 38	Contre-interrogatoire du témoin St-Arnaud par M <sup>e</sup> Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
14 h 40	Fin du contre-interrogatoire du témoin St-Arnaud par M <sup>e</sup> Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
14 h 40	Réinterrogatoire du témoin St-Arnaud par M <sup>e</sup> Lussier pour HQP
14 h 40	Le témoin St-Arnaud est libéré
14 h 41	<u>M<sup>e</sup> Pelletier dépose :</u> Aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016 : Mémoire de l'AQCIE et du CIFQ produit au dossier R-3888-2014, non coté
14 h 42	Argumentation finale de l'AQCIE-CIFQ par M <sup>e</sup> Pelletier dans les dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016
15 h 59	Fin de l'argumentation finale de l'AQCIE-CIFQ par M <sup>e</sup> Pelletier
15 h 59	Questions de clarification par M <sup>e</sup> Turmel (Régie) à M <sup>e</sup> Pelletier
16 h 00	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turmel à M <sup>e</sup> Pelletier
16 h 00	Questions de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Pelletier
16 h 08	Fin des questions de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Pelletier
16 h 09	L'audience est ajournée au 3 juin 2016 à 9 h
	 Manon Tremblay, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 2 JUIN 2016**

**DOSSIERS : R-3959-2016 et R-3961-2016**

**DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2015-209 RENDUE  
DANS LE DOSSIER R-3888-2014**

Les régisseurs désignés dans ces dossiers sont : M<sup>e</sup> Louise Rozon (présidente de la formation) de même que M. Bernard Houle et M<sup>e</sup> Simon Turmel

Le procureur de la Régie est M<sup>e</sup> Pierre R. Fortin

Les demandereses sont :

**Dossier R-3959-2016 :**

**HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)**

Représentée par M<sup>e</sup> Éric Dunberry et M<sup>e</sup> Marie-Christine Hivon

ET

**Dossier R-3961-2016 :**

**HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION (HQP)**

Représentée par M<sup>e</sup> Sylvain Lussier et M<sup>e</sup> Alexandre Fallon

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)  
ET FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION  
QUÉBEC) (FCEI)**

Toutes deux représentées par M<sup>e</sup> Steve Cadrin *présent AM et PM*

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ  
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Pierre Pelletier *présent AM et PM*

**NEWFOUNDLAND AND LABRADOR HYDRO (NLH)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel *présent AM et PM*

**S'AJOUTENT, COMME INTERVENANTES :**

**AU DOSSIER R-3959-2016 : HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION (HQP)**

ET

**AU DOSSIER R-3961-2016 : HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)**

*DÉBUT : 10h01*

*REPRISE : 13h31*

*DÎNER : 12h15*

*AJOURNEMENT : 16h09*

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 2 juin 2016

<b>COTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>DÉPOSÉ PAR</b>
Non cotés (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Extraits de la Charte des droits et libertés de la personne	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non coté (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Droit administratif – Fascicule 13 Équité procédurale	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non coté (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Jugement de la Cour d'appel - Ville de Gatineau c. Maurice Raymond No. 500-09-001489-913	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non coté (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Jugement de la Cour d'appel Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher et al. c. A... G... et als., 10 décembre 2009, dossier no. 500-09-019694-090	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non coté (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Jugement de la Cour supérieure du 18 février 1994 Syndicat des employé(e)s de métiers d'Hydro-Québec, section locale 1500 (SCFP-FTQ) c. M <sup>e</sup> Marc Gravel, dossier no. 500-05015131-939	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non coté (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Jugement de la Cour suprême du Canada, Montana et al. c. Les développements du Saguenay Ltée et al., 26 mars 1975	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non cotés (au dossier R-3959-2016)	Extraits des notes sténographiques de la rencontre préparatoire du 20 janvier 2015, dossier R-3888-2014, vol. 1	M <sup>e</sup> Éric Dunberry (HQT)
Non cotée (au dossier R-3959-2016)	Lettre de la Régie en date du 16 janvier 2015 adressée aux participants du dossier R-3888-2014	M <sup>e</sup> Éric Dunberry (HQT)
Non cotés (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Extraits du Code de procédure civile – Commentaires et annotations, vol. 1 articles 1 à 390	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non cotée (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Décision D-2009-088 rendue le 8 juillet 2009 par la Régie de l'énergie dans le dossier R-3686-2009	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non cotée (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Décision D-2009-134 rendue le 14 octobre 2009 par la Régie de l'énergie dans le dossier R-3669-2008	M <sup>e</sup> Sylvain Lussier (HQP)
Non coté (aux dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016)	Mémoire de l'AQCIE et du CIFQ produit au dossier R-3888-2014	M <sup>e</sup> Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ)

## LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 2 juin 2016

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Luc Boulanger	2016/06/02
ENTREPRISE :	AQCIE	
PROFESSION :	Directeur exécutif	
ADRESSE :	1010, rue Sherbrooke	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Stéphane Verret	2016/06/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Directeur commercial	
ADRESSE :	Complexe Desjardins, 19 <sup>e</sup> étage, Tour Est	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Sonia St-Arnaud	2016/06/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Production	
PROFESSION :	CPA, CA	
ADRESSE :	75, René-Lévesque O.	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		